

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 29 novembre 2010

L'an deux mille dix et le vingt neuf novembre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : 22 novembre 2010

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13 votants : 14

Présents : M.MAURIN – VERNET – CHAUSSIGNAND – CORNET – CROZIER – VOLLE – BEUGNET – JOLLIVET - BOUAZZA – DELAUZUN – AUZAS – FIALON – HILAIRE.

**Excusés : - M. TESTON a donné procuration à Mme BEUGNET
- Mme SALA.**

M. CHAUSSIGNAND, Jean-Luc a été élu secrétaire

**Objet : Redevance occupation du domaine public.
Tarifs à compter du 01.01.2011**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide de fixer les redevances d'occupation du domaine public comme suite à compter du 1^{er} janvier 2011 :

Etalage : Tous type (alimentaire ou non) = 0.28 € le m² par an.

Terrasse : Tous type (béton lavé ou autre) = 0.28 € le m² par an.

Echafaudage : Forfait de 44.00 € par demande.

Dépôt de matériaux : Forfait de 44.00 € par demande.

Bennes à gravats : Forfait de 44.00 € par période de 3 mois. Si l'occupation excède 3 mois, une nouvelle demande devra être déposée et entrainera le règlement d'un nouveau forfait de 44.00 €.

Fait et délibéré à Alba la Romaine le 29 novembre 2010.

Pour Copie Conforme,
ALBA, le 30 NOVEMBRE 2010
LE MAIRE
Pierre MAURIN.